

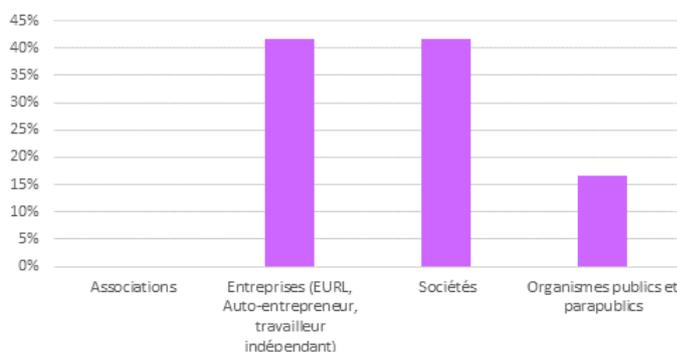
La formation professionnelle à Saint-Barthélemy en 2023

En 2023, Saint-Barthélemy compte 12 structures de formation, réparties équitablement entre sociétés et entreprises individuelles (42% chacune). 17% des structures relève du secteur public. Ces structures sont majoritairement de très petite taille : 83% emploient au plus deux salariés. Le chiffre d'affaires global s'élevait à 1,8 million d'euros, dont 69 % générés par les sociétés. Les entreprises individuelles, bien que nombreuses, ne représentent que 1 % du chiffre d'affaires. Le financement repose principalement sur les démarches individuelles (65 %), tandis que les fonds publics sont très peu mobilisés (1%).

Le marché est fortement concentré : 98% du chiffre d'affaires est capté par quelques structures. Les charges varient selon le statut juridique, avec un recours plus important à la sous-traitance dans le public (56% des charges) contre 19% au sein des sociétés. Le secteur de la formation professionnelle à Saint-Barthélemy emploie 75 personnes, mais seulement cinq équivalents temps plein, révélant une forte part de temps partiel. La formation est majoritairement assurée en interne avec une durée moyenne de 111 heures contre 75 heures pour les formations sous-traitées.

Les particuliers sont les principaux bénéficiaires (56%), suivis des salariés et des demandeurs d'emploi. Le volume total de formation atteint 73 770 heures, soit 24 heures par bénéficiaire, un niveau inférieur à celui de Saint-Martin et de la Guadeloupe. Les formations se concentrent sur les niveaux BAC (59%) et BEP-CAP (40%), avec peu de recours à la VAE ou à la sous-traitance pédagogique.

Plus de 83% des OF sont privés

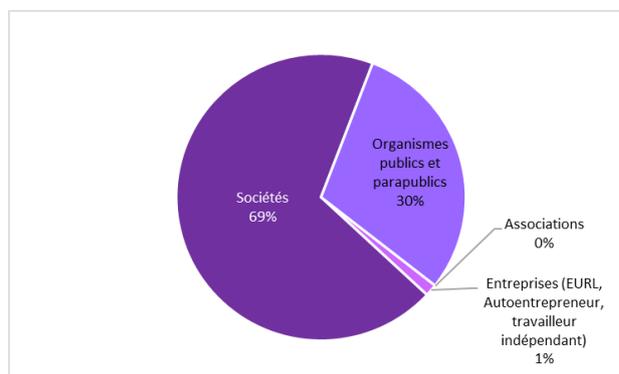


Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

En 2023, le territoire de Saint-Barthélemy compte 12 établissements de formation officiellement enregistrés. La répartition selon le statut juridique révèle une égalité parfaite entre les sociétés commerciales et les entreprises individuelles, chacune représentant 42% du total.

Les structures relevant du secteur public ou parapublic constituent 17% de l'ensemble. Aucun organisme de formation à Saint-Barthélemy n'opère sous statut associatif. Par ailleurs, ces organismes sont majoritairement de très petite taille : 83% d'entre eux emploient au maximum deux salariés comme à Saint-Martin.

69% des revenus du chiffres d'affaires proviennent des sociétés



Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

En matière de chiffre d'affaires, les sociétés génèrent près de 70% du volume financier total, confirmant leur poids économique dominant. À l'inverse, bien que les entreprises individuelles soient aussi nombreuses que les sociétés, elles ne contribuent qu'à hauteur de 1% au chiffre d'affaires global. Ce contraste souligne une différence marquée en termes de performance

La formation professionnelle à Saint-Barthélemy en 2023

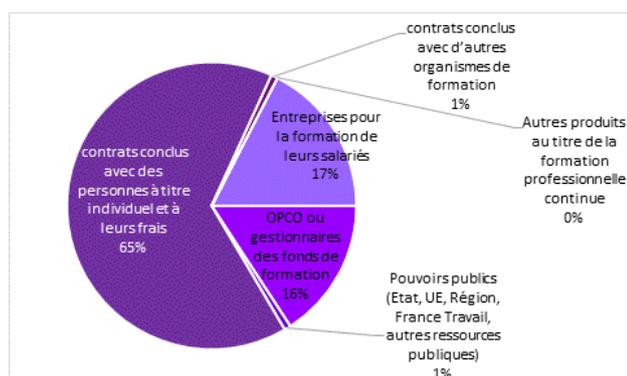
économique. Fait notable, les organismes publics, qui ne représentent que 17% des structures de formation, réalisent néanmoins une part significative du chiffre d'affaires, surpassant largement les entreprises individuelles.

Une part marginale des fonds publics dans le financement de la formation à Saint-Barthélemy

En 2023, les organismes de formation (OF) de Saint-Barthélemy ont généré un chiffre d'affaires total de 1 813 500 euros. La majorité de ce financement, soit 65%, provient de démarches individuelles, les bénéficiaires finançant eux-mêmes leur parcours de formation. Les fonds mobilisés par les entreprises pour former leurs salariés constituent la deuxième source de financement, suivis par les contributions des opérateurs de compétences (OPCO).

En revanche, les financements publics y compris les fonds européens sont très peu sollicités sur le territoire. Ils ne représentent qu'à peine 1% du financement total à Saint-Barthélemy, contre 26% à Saint-Martin et 38% en Guadeloupe, où leur mobilisation est nettement plus significative.

Les financeurs de la formation professionnelle



Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

Une poignée de structures concentre 98% du chiffre d'affaires du marché local

Le secteur de la formation professionnelle à Saint-Barthélemy se caractérise par une forte concentration de l'activité : seules quelques structures réalisent l'écrasante majorité du chiffre d'affaires, captant à elles seules 98% du marché territorial.

Les sociétés réalisent les meilleures marges

Statut juridique	Total des produits (chiffres d'affaires)	Total des charges de l'organisme liées à l'activité de formation	Dont salaires des formateurs	Dont achats de prestation de formation et honoraires de formation	Marge Brute
Associations	0	0	0	0	0%
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur indépendant)	24 856	10 450	9 322	0	58%
Sociétés	1 249 162	267 762	80 619	50 480	79%
Organismes publics et parapublics	539 484	418 788	101 652	236 458	22%
Total général	1 813 502	697 000	191 593	286 938	62%

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

Répartition des charges : des écarts marqués selon le statut juridique des organisme

En 2023, les rémunérations des formateurs représentaient en moyenne 27% des dépenses totales des organismes de formation à Saint-Barthélemy. Toutefois, cette part varie sensiblement selon le statut juridique des structures. Elle est relativement faible dans les organismes publics et parapublics, où elle atteint 24%, tandis qu'elle culmine à 89% dans les petites structures, traduisant une forte dépendance à la main-d'œuvre interne.

À l'inverse, le recours à l'externalisation des prestations de formation reste marginal dans les sociétés (19% des charges), mais devient nettement plus fréquent dans les organismes publics, où il représente jusqu'à 56% des dépenses. Cette configuration suggère que dans le secteur public, la faible part des salaires dans les charges est compensée par un recours accru à des intervenants extérieurs.

84% des formateurs sont embauchés par les OF

Statut juridique	Nombre de personnes de l'organisme dispensant des heures de formation	Nombre de personnes extérieures dispensant des heures de formation	Nombre d'OF
Associations	0	0	0
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur indépendant)	2	0	5
Sociétés	5	2	5
Organismes publics et parapublics	56	10	2
Total général	63	12	12

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

En 2023, le secteur de la formation professionnelle à Saint-Barthélemy employait 75 personnes, soit une moyenne de six salariés par organisme de formation. Toutefois, en équivalent temps plein (ETP), ce volume d'emploi chute à seulement cinq ETP pour l'ensemble du territoire. Cette différence significative révèle une forte prévalence du travail à temps partiel, caractéristique d'une activité exercée de manière intermittente ou complémentaire.

Un recours limité à la sous-traitance

Statut juridique	Nombre d'heures de formation dispensées des personnes de l'organisme	Nombre d'heures de formation dispensées des personnes extérieures	Nombre d'OF
Associations	0	0	0
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur indépendant)	732	0	5
Sociétés	2 862	58	5
Organismes publics et parapublics	3 400	852	2
Total général	6 994	910	12

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

La formation professionnelle à Saint-Barthélemy en 2023

À Saint-Barthélemy, la formation est majoritairement assurée par le personnel salarié des organismes de formation (OF), rendant le recours à des prestataires extérieurs marginal. Cette tendance est observée aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, où les équipes internes prennent en charge la majorité des actions de formation.

La durée moyenne des formations assurées par le personnel interne s'élève à 111 heures, contre seulement 75 heures pour celles confiées à des intervenants extérieurs. Cette différence suggère que les formations sous-traitées sont généralement plus courtes et ponctuelles, tandis que les parcours pris en charge en interne sont plus longs et structurés.

Les particuliers sont majoritaires parmi les stagiaires

Statut juridique	Salariés d'employeurs privés hors apprentis	Apprentis	Personnes en recherche d'emploi	Particuliers à leurs propres frais	Autres stagiaires
Associations	0	0	0	0	0
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur	106	0	159	0	53
Sociétés	214	0	7	1 651	19
Organismes publics et parapublics	569	74	0	30	131
Total général	889	74	166	1 681	203

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

En 2023, 3 013 personnes ont bénéficié d'au moins une heure de formation à Saint-Barthélemy. Ce chiffre inclut les participations multiples : une même personne est comptabilisée plusieurs fois si elle a suivi plusieurs formations au cours de l'année.

Contrairement à Saint-Martin et à la Guadeloupe, où les salariés constituent la majorité des bénéficiaires (respectivement 52% et 38%), ce sont les particuliers finançant eux-mêmes leur formation qui prédominent à Saint-Barthélemy, représentant 56% des bénéficiaires.

La répartition des publics varie également selon le statut juridique des organismes de formation. Les sociétés accueillent majoritairement des particuliers (87%), tandis que les organismes publics forment principalement des salariés (71%). De leur côté, les entreprises individuelles se distinguent par une forte proportion de demandeurs d'emploi parmi leurs bénéficiaires (50%).

Un volume de formation relativement faible et des disparités selon les publics

Statut juridique	Salariés d'employeurs privés hors apprentis	Apprentis	Personnes en recherche d'emploi	Particuliers à leurs propres frais	Autres stagiaires
Associations	0	0	0	0	0
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur indépendant)	102	0	143	0	73
Sociétés	3 556	0	1 350	38 313	1 652
Organismes publics et parapublics	5 798	19 467	0	643	2 673
Total général	9 456	19 467	1 493	38 956	4 398

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

le volume total d'heures de formation dispensées à Saint-Barthélemy s'élevait à 73 770 heures, soit une moyenne de 24 heures par bénéficiaire. Ce niveau reste nettement inférieur à celui observé à Saint-Martin (61 heures) et en Guadeloupe (69 heures).

La durée moyenne de formation varie également selon le statut juridique des organismes de formation (OF). Les organismes publics offrent en moyenne 36 heures de formation par stagiaire, contre 24 heures dans les sociétés.

En termes de profils, bien que les particuliers soient les plus nombreux à suivre des formations, ce sont les apprentis qui bénéficient du volume horaire le plus élevé, avec une moyenne de 263 heures par an. À l'inverse, les demandeurs d'emploi reçoivent les durées les plus courtes, avec seulement 9 heures de formation par an et par bénéficiaire, tandis que les particuliers atteignent en moyenne 23 heures.

Des formations centrées sur les niveaux BAC et BEP-CAP

les formations dispensées sont majoritairement concentrées sur deux niveaux de qualification : le niveau BAC, qui représente 59% des heures de formation renseignées, et le niveau BEP-CAP, avec 40%. À titre de comparaison, à Saint-Martin, ces niveaux représentent respectivement 30% et 35%, tandis qu'en Guadeloupe, les formations de niveau BAC ne constituent que 20% du volume. Le niveau de formation n'est renseigné que pour environ 30% du volume total d'heures dispensées à Saint-Barthélemy, ce qui limite la portée de l'analyse.

Par ailleurs, aucune action d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été enregistrée sur le territoire en 2023, contre 1,1% des heures de formation à Saint-Martin et 0,5% en Guadeloupe.

Enfin, 2% des stagiaires ont suivi une formation assurée par un organisme extérieur mandaté par l'organisme de formation principal, illustrant un recours ponctuel à la sous-traitance pédagogique.

Sources et réserves

Cette étude porte sur les données concernant la formation professionnelle continue en Guadeloupe et dans les Iles du Nord. Elle est réalisée par le service régional de contrôle (SRC) et le service études, statistique évaluation (SESE). Les chiffres sont issus des bilans pédagogiques et financiers (BPF) communiqués par les organismes de formation. En effet, chaque année, les personnes physiques ou morales qui réalisent des actions entrant dans le champ de la formation professionnelle continue, sont tenues d'adresser au service en charge du contrôle de la formation professionnelle (service régional de contrôle), un document retraçant l'emploi des sommes reçues et dressant un bilan pédagogique et financier de leur activité.

Les chiffres figurant sur les bilans pédagogiques et financiers doivent toutefois être pris avec une certaine prudence du fait que ces informations sont déclaratives et ne sont pas toujours correctement renseignées.

Les radiations d'organisme de formation sont effectuées, conformément à la réglementation, une fois par an.

Depuis 2021, la certification qualité Qualiopi devient obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences souhaitant aussi accéder aux fonds publics et mutualisés selon L.6316-1 du code du travail ; la marque « Qualiopi » concerne ainsi tous les prestataires, y compris les formateurs indépendants, dispensant des actions : de formation, de bilans de compétences, permettant de faire valider les acquis de l'expérience, de formation par apprentissage.

Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de GUADELOUPE (DEETS)

Direction :

Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE
Téléphone : 05.90.80.50.50, Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureaux de Jarry :

Immeuble RAPHAEL,
ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry,
Téléphone : 05.90.50.50 Télécopie : 05.90.83.70.75

Immeuble ORLANDO
boulevard de Houelbourg, Jarry, 97122 Baie-Mahault
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureau de Saint -Martin :

23, rue de Spring, Concordia, 97150- Saint -Martin
Téléphone : 05.90.29.02.25, Télécopie : 05.90.29.18.73

Directeur de publication : Ludovic De Gaillande

Réalisation :
SESE (Service Etudes, Statistique, Evaluation)
Charly Darmalingon & Roman Janik
et SRC (Service Régional de Contrôle) Aliane Cassin

Courriel : deets-971.statistiques@deets.gouv.fr

Site web : <http://guadeloupe.deets.gouv.fr>